

- Nombre de Conseillers Municipaux

27

- Date de la convocation

26 09 23

L'an 2023, le 3 octobre à 18 H 00, le Conseil Municipal d'Avesnes-sur-Helpe s'est réuni au Grand Salon de la mairie d'Avesnes-sur-Helpe, sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Sébastien SEGUIN, Maire.

**Etaient présents** : M. SEGUIN Sébastien (maire), M. BOUDJEMA Benoit, Adjoint au Maire, Mme WATTEAU Laurence, Adjointe au Maire, Mme BERTRAND Aline, Adjointe au Maire, M. VION Bruno, Adjoint au Maire, Mme DUCARNE Marie, Adjointe au Maire, M. LEFEVRE Christian, Adjoint au Maire, Mme HUBIERE Anne-Lise, Adjointe au Maire, M. ROUSSELLE Jacky, Adjoint au Maire, M. CASTEL Christian, M. HANCHART Gilles, Mme COLNOT Christine, , Mme CABOOR Sylvie, Mme MARTIN-LAVAQUERIE Valérie, Mme LEMAIRE Christiane, Mme MENET Cathy.

**Représentés par procuration** : Mme OUCI Mokhtaria (par Mme BERTRAND), M. FORGEZ Pascal (par Mme DUCARNE), M. BOURGE Jimmy (par Mme COLNOT), Mme CATTELOT Anne-Laure (par Mme Anne Lise HUBIERE), M. LEMMEN Felix (par M. ROUSSELLE), M. LESCUT Franck (par M. Bruno VION), M. LEFUR Philippe (par Mme MENET)

**Absents excusés** : M. BLARET Jean, M. PEROT Loïc, Mme ARIOUA Melissa, M. GUERTZMANN Gérard,

-----

**OBJET : Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association Génésis-Sport rallye**

Dans le cadre du passage de la 32ème édition du Rallye Charlemagne au cœur de la commune d'Avesnes-sur-Helpe, le dimanche 1er octobre 2023.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'accorder une subvention exceptionnelle à l'association Génésis-Sport rallye d'un montant de 2 500€ pour l'organisation de cet événement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Approuve l'attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association Génésis-Sport Rallye à hauteur de 2 500€
- Autorise le Maire à signer les documents afférents à l'attribution de ladite subvention.

Ainsi fait et délibéré en séance publique, au jour, mois et an que dessus. Suivent les signatures

Pour extrait conforme  
Le Maire

Publié sur le site le 05 octobre